



Servir les enfants du Monde

Club Service Fondé en 1915

**KIWANIS DOLE**

**CHALET du MONT ROLAND**

**"sur Mont Roland" - 39100 - SAMPANS**

*KIE 186 ♦ District France-Monaco ♦ Division 933 Franche-Comté ♦ K07912*

---

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Octobre 2024

Le Conseil d'Administration et les membres se sont réunis en statutaire au siège Le Chalet du Mont Roland le vendredi 11 octobre 2024 à 19H45, chacun des membres ayant été régulièrement convoqué.

**Présents** : MAZUÉ Sébastien Président, CHENEVOY Marc secrétaire, BOURIAUD Jean-Bernard, DIETRE Loris, DUBESSET Patrice, GIROD Philippe, HOFFMANN Pascal, JOUANS Jean-Pierre, MACARD Félix, MILLOT Bernard, GUILLEMENET Antoine, ROUSSE Claude, SIRE Gilles, SCHORSCH Aurélien, VERMOT Jean, soit 15 membres constituant 52% de présents.

**Excusés** : AUBERTIN Florent, CANAL Jean-Pierre, CLAVIERE Gérard, CRETIN Serge, FOUILLAND Jean-Philippe, HOFFMAN Damien, MAGLIOLI Charles, MOYSE Emmanuel, ORTELLI André, PIERARD Paul, PIERRECY Franck, ROUX Guillaume Trésorier, SFEIR Georges, VALENTIN Patrick, soit 14 membres,

**Absents** : aucun membre.

L'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par MAZUÉ Sébastien, Président.

L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en place du nouveau bureau et du Conseil d'Administration,
- Fixation des pouvoirs pour la gestion de comptes bancaires,
- Bilan de l'exercice,
- Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation des comptes.

### **Première résolution** :

Le bureau, composé comme suit, exercera ses fonctions à partir du 01 octobre 2024 :

**Président** : Sébastien MAZUÉ,  
**Secrétaire** : Marc CHENEVOY,  
**Trésorier** : Guillaume ROUX,  
**Protocole** : Pascal HOFFMANN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

## **Deuxième résolution :**

Le Trésorier est excusé pour raisons personnelles. L'Assemblée donne pouvoir à **Guillaume ROUX** pour gérer les comptes bancaires ouverts au nom du club KIWANIS de Dole, au Crédit Agricole, agence de Dole Centre 4, rue de Besançon à 39100 DOLE selon les comptes suivants :

- Compte de Fonctionnement N° 056505312517
- Compte d'Actions sociales N° 056505312541

L'Assemblée décide de donner tous pouvoirs à Guillaume ROUX, Trésorier, pour effectuer les opérations suivantes :

- Ouverture de nouveau compte ou fermeture de compte existant,
- Dépôt de sommes ou retraits,
- Réception de toutes sommes en capitaux dues au club,
- Utilisation de fonds,
- Emission, endossement de tous chèques,
- Demande et retrait de tous carnets de chèques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

## **Troisième résolution :**

Le Président fait le bilan de l'exercice clos au 30 Septembre 2024 et présente le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les activités du club de Dole au cours de cet exercice.

Sa présentation porte notamment sur :

- Les actions menées, les dons remis dans le respect de la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association,
- Le fonctionnement de l'association, la gestion des membres sur l'année 2023-2024,

Ces points figurant à l'ordre du jour n'appellent pas de vote de l'Assemblée Générale.

## **Quatrième résolution :**

Le Président, en l'absence du Trésorier, présente le rapport sur la situation financière du Club de Dole au cours de l'exercice écoulé.

Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale examine les comptes annuels pour le dernier exercice :

Relevé des comptes de l'association :

Compte Actions Sociales 5312541	15 278.97 €
Compte Fonctionnement 5312517	4 627.41 €
Compte CLS Asso 5587567	8 622.27 €
Compte CLS Asso 8369218	5 903.04 €
Compte LT Attente 1174981	88.71 €
Parts sociales CA 5587435	30.40 €
<b>Total</b>	<b>34 550.80 €</b>

Il donne les informations et les explications requises, résumées dans le tableau suivant :

Date	Thème	Bénéficiaire	Recette	Don	Heures
2023-12-15	Actions sociales	Pédiatrie de l'Hôpital de Dole	0,00	1 100,00	15,00
2024-02-03	Concert Années 80 au profit des enfants en difficulté	ASAL Sports adaptés au handicap - Dole	42 000,00	5 000,00	900,00
2024-02-03	Concert Années 80 au profit des enfants en difficulté	Arche en pays comtois - Dole	0,00	5 000,00	0,00
2024-02-03	Concert Années 80 au profit des enfants en difficulté	Appareillage orthopédique - Dole	0,00	5 000,00	0,00
2024-02-03	Concert Années 80 au profit des enfants en difficulté	Le petit monde de Clélie	0,00	5 000,00	0,00
2024-02-03	Concert Années 80 au profit des enfants en difficulté	Maison des Cèdres - PEP 39 - Authume	0,00	1 900,00	0,00
2024-02-03	Concert Années 80 au profit des enfants en difficulté	Handisport -Jura Dolois cyclisme - Sacem	0,00	1 552,00	50,00
2024-03-14	Aide au voyage scolaire linguistique en Irlande	Collège Maryse Bastié - Dole	0,00	1 000,00	25,00
2024-05-17	Financement participatif Jeux Paralympiques Paris 2024	Classe olympique CM1-CM2 - Ecole Joliot Curie - Tavaux	0,00	300,00	3,00
			42 000,00	25 852,00	993,00

L'Assemblée Générale examine les comptes annuels pour le dernier exercice :  
Relevé des comptes de l'association :

Compte Actions Sociales 5312541	15 278.97 €
Compte Fonctionnement 5312517	4 627.41 €
Compte CLS Asso 5587567	8 622.27 €
Compte CLS Asso 8369218	5 903.04 €
Compte LT Attente 1174981	88.71 €
Parts sociales CA 5587435	30.40 €
<b>Total</b>	<b>34 550.80 €</b>

Total des revenus : 101 585.50 €

Total des dépenses : 94 845.66 €

Résultat de l'exercice 2023-24 : **6 739.84 €** - Actions excédentaire pour l'année KI 2023-24

- Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve les comptes à l'unanimité.
- Le siège social est maintenu au Chalet du Mont Roland pour l'année 2024-2025.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h00, en foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

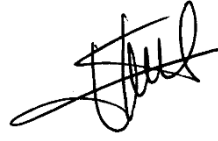
Fait à Dole, le 14 Octobre 2024

Le Président de séance



Sébastien MAZUE

Le Secrétaire de séance



Marc CHENEVOY